

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

ONZIEME ANNEE—No 2

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe officiel du Conseil d'Hygiène
de la Province de Québec.

REVUE MENSUELLE

Rédacteur en Chef: Le Dr J.-I. DESROCHES.

Secrétaire de la Rédaction: Le Dr L.-E. FORTIER.

JUIN 1894

“ La législation sanitaire est peu de choses sans une éducation appropriée aux mœurs. Ainsi l'obligation de donner une vive et salutaire impulsion à l'éducation des masses, par l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée et la démonstration péremptoire que la santé de l'individu conduit sûrement à celle de la communauté.”

ABONNEMENT: \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION: 25, RUE STE-THERÈSE,

Boite 2027, Bureau de Poste,

MONTREAL.

SOMMAIRE

Actualités: Congrès de l'Association américaine d'hygiène publique à Montréal; le lait stérilisé; Conseil d'hygiène de la province de Québec.—Poussières.—L'alcoolisme chez les enfants.—Les suites de l'entêtement.—Surmenage et misère physiologique.—Toujours le tabac.—Des empoisonnements de l'organisme par les toxines: règles d'hygiène alimentaire pour les combattre par le Dr Dujardin-Beaumetz.—Conseils pour tous.—Un cas de diphtérie chez un enfant transmise par un poulet, par Cole.—Nécrologie.—Maladies contagieuses rapportées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Mai 1894 (*tableaux*).

EAU DE VICHY

SOURCE DUBOIS

Rue de Nimes, 126, a Vichy (In face les Celestins)

AUTORISÉE ET CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

SOUVERAINE DANS LA DYSPEPSIE

*les affections de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins,
de la vessie, albuminurie, diabète, gravelle
urique, goutte, rhumatisme, obésité.*

La plus froide (11 degrés) des eaux véritablement de Vichy.

Prise comme eau de table, elle excite l'appétit et assure toujours une bonne digestion.

Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

Agence générale pour le Canada:

A. BRISSET & FILS

MONTREAL.

Authenticité garantie.

RHUMES NÉGLIGÉS, BRONCHITES, CATARRHES

SONT GUÉRIS

infailliblement

PAR LES

**CAPSULES
COGNET**

*Le plus
puissant remède contre les*

MALADIES DE POITRINE

PARIS, 43, rue de Saintonge, PARIS
et TOUTES PHARMACIES

VIN LABUSSIÈRE

TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS

à la Noix de Kola et aux Quinquinas.

PILULES LABUSSIÈRE

**LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN
dans l'Anémie, la Chlorose.**

Dépot à MONTRÉAL - PHARMACIE DECARY

CALANTE FILS

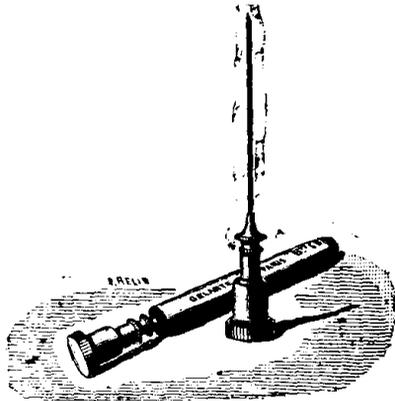
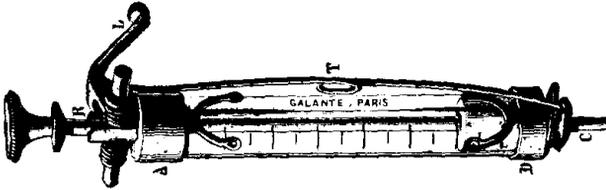
FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

2, rue de l'École-de-Médecine, 2. — PARIS

SERINGUE STERILISABLE

De M. le Professeur DEBOVE.

Présentée par M. le Dr D'ARSONVAL à la *Société de Biologie*, séance du 7 janvier 1893.



Les modèles de cette seringue forment, au point de vue de la contenance, une série de douze types qui sera augmentée ultérieurement.

CONTENANCES :

Nos 2.	Deux centimètres cubes.	Nos 8.	Huit centimètres cubes
3.	Trois — —	9.	Neuf — —
4.	Quatre — —	10.	Dix — —
5.	Cinq — —	11.	Quinze — —
6.	Six — —	12.	Vingt — —
7.	Sept — —		

Toutes les pièces constituant ces seringues sont interchangeables. Il suffit de demander la pièce qu'il y a lieu de remplacer en indiquant le numéro ou la contenance de la seringue à laquelle elle est destinée. Dans tous les cas, cette pièce sera facilement mise en place par la personne qui se sert habituellement de l'instrument.

POUR LA VENTE A MONTREAL :

ALBERIC DURAND, - - - 1964, rue Notre-Dame.

DÉPOSITAIRE DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE.

CATARRHE NASAL.
CORYZA (Rhume de cer-
 veau). **OZÈNE.** **PUNAISIE**
 (Phanteur du Nez) etc.

GUÉRIS PAR LE

Baume Catarrhal

- DU -

Dr NEY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les ver-
 tus curatives de votre excellent BAUME CA-
 TARRHAL du Dr Ney. Je souffrais depuis
 plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL,
 pour la guérison duquel j'avais employé sans
 succès un Baume Nasal réputé très efficace en
 pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai
 le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il n'y
 a que quelques jours que j'en fais usage et la
 maladie me paraît déjà en pleine voie de gué-
 rison." Votre bien dévoué etc.

J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Francs par la poste sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

J. EMILE VANIER

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,
 ponts, arpentages publics et particuliers,
 subdivisions cadast-rales.

Plans et devis pour constructions civiles et religi-
 euses, établissements industriels, constructions
 privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

Bureaux : - Imperial Building, 5ème Etage, Rue St-Jacques

MONTRÉAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur,
 Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

Le Progrès médical : rédacteur en chef Dr BOURNEVILLE,
 publie les travaux originaux des sommités médicales françaises, parmi lesquelles :
 MM. les Professeurs CHARCOT, STRAUS, DUPLAY, PANAS, LELOIR, TARNIER, etc.
 MM. les Professeurs AGRÉGÉS, BALLET, CHANTEMESSE, BLANCHARD, BONNAIRE,
 BUDIN, LANDOUZY, F. RAYMOND, POIRIER, TERRILLON, etc. ; MM. les médecins
 des hôpitaux, COMBY, MAGNAN, JOSIAS, JULES SIMON, SEVESTRE, TERRIER,
 TROISIÈRE, etc., etc. Un No hebdomadaire de 24 ou 32 pages, illustré de nom-
 breuses gravures. Il forme par an, deux beaux volumes in-4 raisin, d'environ 600
 pages chacun. Abonnement d'un an 21 fr. pour,.....

Établissement Hydrominéral de

CONTREXÉVILLE

Source du **PAVILLON**

La seule décrétée d'intérêt public

FORTIFIANTE - AMIE DE L'ESTOMAC

— — —
Saison du 20 Mai au 20 Sept.

Souveraine et sans rivale dans les Affections :

GOUTTE

GRAVELLES

DIABÈTE

MALADIES DU FOIE

VOIES URINAIRES



EXIGER
la Source du

PAVILLON

A. BRISSET & FILS

Agents pour le Canada,

Rue Gosford, . . . Montréal.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène

XI^e ANNÉE

MONTRÉAL, JUIN 1894

No 2

RÉDACTEUR EN CHEF : LE DR J.-I. DESROCHES.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : LE DR L.-E. FORTIER.

ACTUALITES

Congrès de l'Association américaine d'hygiène publique à Montréal

C'est le 25 septembre prochain que se réuniront, à Montréal, les membres de l'*Association américaine d'hygiène publique*. Les séances comprendront trois journées, et le Congrès se terminera par une excursion à la Quarantaine de la Grosse Ile.

Ce Congrès s'annonce comme un grand succès. Déjà nous entrevoyons que des centaines d'hygiénistes venant du Mexique, des États-Unis, des différentes provinces du Canada honoreront Montréal de leur présence.

Nul doute que la valeur et le succès des travaux scientifiques de ce Congrès seront d'un très grand intérêt pour le Canada et la province de Québec en particulier. Des questions d'importance et d'actualités seront les sujets des séances, et des discussions instructives s'élèveront sur ces questions.

L'hygiène occupe aujourd'hui une si large place dans l'existence des individus, des sociétés et des peuples que les sommités de la science médicale dans cette province devront se faire un devoir d'honorer le Congrès de leur présence.

Le but principal de l'*Association américaine d'hygiène publique* est de réunir tous les ans les hygiénistes de ce Continent pour y étudier et discuter les questions se rattachant à l'hygiène publique.

On peut s'adresser, pour tous renseignements, à M. le Secrétaire du Conseil d'hygiène de la province de Québec, No 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

*
* *

L'ASSOCIATION AMÉRICAINE D'HYGIÈNE PUBLIQUE a été fondée en 1872. Son but est de grouper les hygiénistes des Etats-Unis, du Canada et de la République du Mexique. Le nombre de ses membres est aujourd'hui très élevé. Ils se réunissent tous les ans en convention sanitaire, et les travaux scientifiques de la convention sont réunis dans un volume qui est adressé à chaque membre de l'Association. Ce volume est très précieux parce qu'il reflète le progrès de la sanitation sur ce Continent.

Peuvent devenir membres, médecins, juges, avocats, notaires, architectes, ingénieurs civiles, etc. La seule qualification requise pour devenir membre est un bon caractère moral. La contribution annuelle est de \$5.00 ce qui représente à peu près la valeur de l'ouvrage que chaque membre reçoit. M. le Dr E. P. Lachapelle de Montréal en est le président et M. le Dr J. A. Watson de Concord N. H. le Secrétaire.

Le lait stérilisé

Il est indéniable que le lait, est souvent le facteur de nombreux germes de maladies, les uns de simples ferments, les autres, ni plus ni moins que les microbes de la diphtérie ou du croup, de la dysenterie, de la fièvre typhoïde, de la scarlatine, de la tuberculose, etc. Et le lait est un aliment qui occupe une très grande place dans l'alimentation et surtout dans l'alimentation des enfants.

La chose vaut qu'on s'y arrête, comme vous le voyez. Le moyen le plus pratique qui semble le plus efficace pour détruire les germes aigrissants et les germes morbides, c'est l'ébullition du lait. Le lait bouilli à 101.5 et les microbes périssent sous l'influence de l'ébullition.

Admettons qu'on ait du lait qui ne soit additionné ni de fécule pour en marquer le mouillage, ni de caramel, ni de bicarbonate de soude pour en prévenir la coagulation prématurée, etc; qu'il ne soit ni toxique par un séjour dans un vase de cuivre, de laiton ou de zinc oxydé. Supposons qu'au sortir du pis de la vache, le lait soit versé dans le verre, la porcelaine, poterie ou le grès vernissé, pour le servir non dénaturé, pur et frais. Mais avant d'arriver à destination, le lait passe de récipient en récipient par les mains des fermiers et des laitiers. Qui nous dit que mains et récipients sont à l'épreuve des germes morbides? L'air même, l'anim il lui-même ne peuvent-ils pas contaminer, mains, récipients et lait?

Ces réflexions sont judicieuses et doivent nous donner raison de

désirer l'introduction dans le pays d'une industrie laitière stérilisant le lait.

Cette industrie laitière de la stérilisation du lait rendait de grands services aux familles en contribuant largement à la conservation de la santé et serait, nous n'en doutons pas, couronnée d'un plein succès.

Dans les familles il serait bon d'introduire de petits appareils pour faire la stérilisation du lait. Il en existe un en Belgique qui répond complètement aux nécessités des familles. Il se compose d'un bain-marie dans lequel est placé un porte-bouteilles contenant des flacons de capacité variable. Les bouteilles qui sont remplis jusqu'à la naissance du col, sont fermées à l'aide de disque en caoutchouc et de capsules métalliques. L'appareil, qui est en zinc, est rempli d'eau froide jusqu'à la hauteur des goulots. Le couvercle étant mis, on chauffe et on maintient à l'ébullition pendant 45 minutes. On retire du fourneau et on laisse refroidir et alors la pression atmosphérique applique le disque sur le goulot et produit au centre une dépression d'autant plus accentuée que l'opération a été mieux réussie. On n'enlève les capsules métallique que quand le tout est bien refroidi.

Le lait ainsi préparé se maintient quatre à cinq semaines sans tourner et sans la formation de pellicules à la surface.

Le lait ainsi traité donne la certitude que l'enfant boit un lait frais et sain. Ce n'est pas peu dire surtout au temps des chaleurs où la mortalité infantile est si élevée. Cette opération de la stérilisation du lait, exempte de toute difficulté, diminuerait considérablement le chiffre de la mortalité chez nos enfants. Cette question est donc importante et mérite l'attention de tous.

Conseil d'hygiène de la province de Québec

Séance tenue le 21 Juin courant.

Le Conseil d'hygiène a tenu une séance importante le 21 juin courant. On y a adopté des règlements sanitaires concernant l'éclairage, la ventilation, le nettoyage, la température, etc., dans les usines.

*
* * *

Le Conseil fournit des chiffres très intéressants sur la marche de la variole aux États-Unis :

Pensylvanie, 100 ; Marryland, 12 ; Michigan, 9 ; Alabama, 1 ; Maine, 1 ; Rhode Island, 5 ; Wisconsin, 12 ; Vermont, 2 ; Ohio, 13 ; Connecticut, 3 ; Illinois, 12.

A Chicago 499 cas ont été rapportés officiellement durant le

mois de mai dernier, et 65 cas nouveaux se sont déclarés depuis le 1er juin au 12.

Dans la ville de New-York, il y a en moyenne une augmentation de 20 cas par semaine.

Comme on le voit, il importe de faire bonne garde si l'on veut conjurer le fléau de la variole.

*
* *

Le Conseil d'hygiène devra s'entendre avec le Conseil de l'Instruction publique pour qu'à l'avenir le choix du terrain où l'école devra être construite puisse présenter les conditions sanitaires voulues. C'est une question importante, qui intéresse la santé de nos enfants, et qui rencontrera, nous n'en doutons pas, l'approbation générale.

*
* *

M. le Secrétaire donne un relevé des cas des maladies contagieuses qui ont été rapportés au Bureau du Conseil d'hygiène depuis le 1er juillet 1893 :

On constate que depuis le 1er juillet 1893, on a rapporté 920 cas de diphtérie ; 311 de fièvre scarlatine ; 735 de fièvre typhoïde ; 5 de typhus ; 1,372 de rougeole ; 433 de coqueluche ; 1,016 de grippe et 7,594 de maladies contagieuses de toutes sortes, dans la province.

Ainsi qu'il appert par ce rapport l'hygiène publique a encore beaucoup à faire dans la voie de l'éducation populaire et de l'assainissement.

*
* *

Ont été au Bureau du Conseil d'Hygiène M. le Dr H. Roy, chef du département des statistiques, M. le Dr Uyath Johnson bactériologiste et M. le Dr Rultan, chimiste. Ces nominations signalent un grand progrès dans l'organisation du Bureau du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Ainsi à partir du 1er juillet prochain nous aurons un laboratoire provincial et un département des statistiques qui seront de grands auxiliaires au fonctionnement de l'hygiène publique dans cette province.

Lorsque vous vous sentez refroidi, mettez-vous à marcher très vite, en passant un vêtement de plus si vous pouvez, et cela jusqu'à ce que vous soyez en transpiration. Puis revenez chez vous toujours très vite, mettez-vous dans un lit chaud après vous être promptement déshabillé et prenez de l'eau ou de la limonade très chaude.

POUSSIÈRES

Les particules pulvérulentes, qui se dégagent dans les ateliers et se mêlent à l'air respirer par les travailleurs, sont susceptibles d'occasionner des dangers divers, parfois assez graves. Elles présentent des inconvénients particuliers selon qu'elles sont : physiquement, tendres ou dures ; chimiquement, neutres, alcalins ou acides ; pathologiquement, indifférentes, toxiques ou infectieuses ; elles ont toutes un caractère commun, quelle que soit leur origine, minérale, végétale ou animale, elles obstruent plus ou moins les voies respiratoires et favorisent le développement de la phtisie. Pour faire apprécier le degré de nocuité des diverses poussières. Napias a placé sous les yeux des membres du Congrès d'hygiène industrielle de Rouen (1) un tableau où il indiquait, d'après les données de Hirt, de Proust et d'Arnould, le nombre de phtisiques observés sur cent malades, dans les professions.

Après avoir tracé ce tableau, le docteur Napias a eu le soin de dire que les affections pulmonaires, dues à l'absorption des poussières, sont très variées. On peut observer, dit-il, soit un simple catarrhe des voies aériennes, soit une abondante bronchorrhée professionnelle, soit enfin la phtisie, non pas que les poussières absorbées puissent être habituellement considérées comme phtisogènes, mais parce que, en irritant les bronches, elles finissent par les ulcérer, en ouvrant la porte à la tuberculose. Cela explique que les poussières dures et en particulier les poussières minérales sont surtout redoutables, parce qu'elles pénètrent pour ainsi dire par effraction.

Ces considérations générales, fort intéressantes, ne sauraient nous dispenser d'étudier en particulier les diverses catégories de poussières, lesquelles peuvent être classées ainsi : poussières minérales, poussières végétales, poussières animales. A propos de chaque catégorie nous dirons les dangers qu'elles présentent et nous indiquerons le moyen d'en neutraliser ou d'en diminuer les effets irritants toxiques ou infectieux.

Les principales poussières minérales sont celles que respirent les aiguiseurs, les tailleurs de limes, les repiqueurs de meules, les polisseurs, les plâtriers, les porcelainiers, les albâtriers, etc. Tous

(1) 29 juillet 1891.

les ouvriers de ces corps d'état absorbent des particules terreuses ou métalliques, agissant mécaniquement sur les voies respiratoires. C'est pourquoi le travail des enfants est interdit dans les ateliers où les poussières minérales se dégagent. Ces poussières étant généralement lourdes, ce n'est pas par la ventilation générale qu'il faut chercher à s'en débarrasser. Le meilleur système est celui de la ventilation localisée, par aspiration de bas en haut, dans des gaines enveloppant la meule, le tour, l'établi, la table de travail, l'endroit quelconque où se produit la poussière. Dans les établissements industriels où cet enlèvement mécanique n'est pas possible comme chez les chauffourniers et les fabricants de ciments, les ouvriers doivent placer devant leur bouche un appareil quelconque destiné à arrêter des poussières au passage : le plus simple est une bande d'étoffe humide flottante, qu'il faut renouveler d'autant plus fréquemment que la poussière de l'atelier est plus irritante. Faute de prendre cette précaution bien simple, les broyeurs de pierre calcaire et les tamiseurs de plâtre payent un large tribut à l'emphysème pulmonaire, et aussi à l'ophtalmie, dont ils pourraient se préserver facilement en portant des lunettes fermées. — Mais, les lunettes — que ceci soit dit en passant — déplaisent à presque tous les travailleurs ; elles ne sont guère acceptées que par les tailleurs de limes, les repiqueurs de meubles et les cantonniers, casseurs de cailloux alors quelles devraient faire partie de l'outillage de toutes les professions à poussières, sans exception.

Les principales poussières végétales sont celles que respirent les meuniers, les charbonniers, les cordiers, les casseurs de sucre, les broyeurs de tan, les tourneurs en bois, les ouvriers des scieries mécaniques, etc. Ces poussières, généralement inertes, n'entraînent aucune érosion des muqueuses, mais, en s'accumulant à leur surface, elles produisent à la longue des troubles divers, qui se traduisent du côté des bronches, par des accès de toux et de l'expectoration, du côté du nez par du coryza chronique, du côté des yeux par du larmolement et de la rougeur conjonctivale. La peau elle-même participe à l'influence professionnelle des poussières végétales ; sur les parties découvertes (face, cou, avant-bras), il n'est pas rare de constater la présence d'une teinte rouge s'accompagnant de démangeaisons désagréables, dont les dépôts réitérés de poussières sont la cause unique.

La propreté est le seul remède à apporter à ces manifestations cutanées. Pour diminuer la fréquence des manifestations bronchiques, nasales et oculaires, il faut aérer largement les ateliers, au moyen de hottes surmontées de cheminées d'appel de bon tirage. A propos des poussières végétales, il n'est pas inutile de rappeler qu'elles peuvent, dans certaines circonstances spéciales, occasionner des explosions terribles, à preuve la catastrophe récente des moulins de Corbeil. Les faits d'incendie ou d'explosion produits par la combustion de la farine, de la poudre d'amidon, de la sciure de bois, de la chicorée broyée, du son, du liège trituré pour la fabrication du linoléum, etc., ont fait l'objet d'une note détaillée présentée à l'Association française pour l'avancement des sciences (1). Je n'en veux retenir que ceci : Il est nécessaire de prendre des précautions particulières pour l'éclairage des locaux, où se dégagent des poussières végétales très fines ; il conviendrait de rendre obligatoire, pour les boulangeries, minoteries, et autres industries analogues, cette prescription de police formulée pour les fabriques d'ouates : " Les becs de gaz ne pourront être à flamme nue ; ils devront brûler dans un globe de toile métallique ou tout au moins dans un manchon de verre fermé par une toile métallique (2). "

Les ouvriers exposés aux poussières animales sont les criniers, les brossiers, les tourneurs d'ivoire, de nacre et de corne, les trieurs et les délisseurs de chiffons, les tapissiers, les pelletiers, les gantiers, etc. L'influence de ces poussières sur la bouche, le nez et les yeux est semblable à celle des poussières végétales, mais elle s'augmente parfois d'une action beaucoup plus terrible, résultant de la présence, parmi les particules pulvérulentes, de principes morbides transmissibles. C'est ainsi que les criniers sont exposés à rencontrer le germe de la pustule maligne, les délisseurs de chiffons celui de la variole, les tapissiers celui de la tuberculose. Ce mode de transport des maladies contagieuses est connu de temps immémorial, la science fourmille d'exemples de contagions dont les poussières animales ont été les véhicules. Un des plus curieux

(1) F. Brémond, *Les poussières végétales (Congrès de Marseille, 1891)*.

(2) Le Conseil d'hygiène de la Seine, appelé à se prononcer sur une demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement de ce genre, prescrivit cette condition : il n'y aura dans les ateliers ni foyer, ni lumière portative, ils seront éclairés au moyen d'applications garnies de manchons en verre et de toile métalliques. Ch. Patin, *Rapport sur les travaux du Conseil d'hygiène publique, 1886*.

a été cité pour la variole, par le Dr Boursier, membre du Conseil d'hygiène de l'arrondissement de Senlis.

Pour annihiler complètement ce danger, le passage à l'étuve des matières animales à ouvrir serait le seul remède radical. On l'appliquera toutes les fois que la chose sera possible sans détériorer les objets ; dans les autres cas, on interdira le travail si les locaux sont trop étroits, encombrés, mal éclairés, et, même dans les ateliers les plus vastes et les mieux ventilés on conseillera aux ouvriers une propreté minutieuse. Les lavages avec de l'eau savonneuse légèrement chargée de bichromate de potasse diminuent considérablement le danger de contagion, dans les industries qui manipulent les crins et les peaux. Détail consolant enregistré par Leroy des Barres ; bien que quelques cas de charbon soient encore observés tous les ans dans le département de la Seine, les produits français exposent moins les ouvriers que les produits similaires d'origine étrangère.

DR FÉLIX BRÉMOND.

L'ALCOOLISME CHEZ LES ENFANTS (1)

Avec nombre d'auteurs les plus autorisés, nous nous sommes élevé avec énergie contre l'abus que la Presse faisait parfois de sa liberté en insérant une foule de faits dont la reproduction est un danger réel pour la morale publique, par la redoutable incitation qu'elle apporte en faisant germer à son insu, dans des cerveaux mal équilibrés sans doute, mais qui, sans l'exemple, auraient peut-être échappé à une contagion malsaine ; il faut reconnaître cependant que, dans la multiplicité des faits divers, il en est qui, réunis, groupés, attirent l'attention et font naître des études qui probablement seraient restées à l'état de simples observations disséminées çà et là dans les recueils spéciaux. De l'ensemble de ces faits on est arrivé à tirer un enseignement précieux, et à pousser un cri d'alarme contre le mal sans cesse envahissant, à prendre enfin les mesures prophylactiques nécessaires à lutter contre le fléau.

L'alcoolisme, on ne le sait que trop, est une des misères humaines qu'on ne saurait dédaigner ni nier. Cette terrible passion

(1) Mémoire lu en séance de la Société française d'Hygiène du 13 avril par le DR MOREAU, de Tours.

mérite d'exciter l'attention de notre temps, d'éveiller sa vigilance, de provoquer nos méditations. Le fléau est menaçant, il monte, monte sans cesse. Nous n'avons pas l'intention de recommencer une étude déjà si souvent faite et si profondément fouillée par les hommes les plus compétents en matière, moralistes, médecins, hygiénistes, etc.

Notre but est plus restreint, et cependant, il n'est pas moins important, et ce n'est pas sans une profonde tristesse que nous ouvrons un chapitre spécial pour l'*alcoolisme chez les enfants*.

Il n'est pas extrêmement rare, en effet, de lire dans les faits divers des journaux, des histoires d'enfants ramassés dans les rues, ivres-morts. Et ces faits ne sont pas notés seulement dans nos pays. On le constate également à l'étranger ainsi que nous le démontre une note envoyée de Vienne, disant : qu' " un maître d'école du quartier de Léopold Strasse, s'est vu forcé de rendre à ses parents un de ses élèves qui arrivait en classe en état complet d'ivresse. L'enfant a avoué avoir bu, chemin faisant, dans un cabaret, un quart d'eau-de-vie. Les journaux ont fait à cette occasion la remarque que ce fait n'est malheureusement pas observé et que l'on rencontre de temps en temps dans les rues des écoliers en état d'ivresse manifeste. (12 novembre 1888).

Si nous rapprochons ces faits des rares observations publiées dans les journaux de médecine, on est réellement stupéfait de voir le rôle important, méconnu jusqu'à un certain point, que joue l'alcool dans le jeune âge.

Les causes qui déterminent l'alcoolisme chez les enfants sont multiples et d'origine très différente. Comme pour les autres affections, on peut cependant les ranger sous deux chefs principaux : causes déterminantes et causes occasionnelles.

Au nombre des premières, la plus importante de toutes est l'hérédité.

Ce n'est pas là une observation nouvelle, et de tout temps on a noté la funeste influence de la transmission de l'alcoolisme par les parents à leur descendance, et, chose remarquable, quand l'alcoolisme est héréditaire, il se manifeste dès la plus tendre enfance. De nombreux exemples, que nous ne pouvons donner ici, viennent confirmer l'importance que l'on doit attacher à l'influence de l'hérédité pour la transmission de l'alcoolisme. Mais il est une autre

forme d'alcoolisme héréditaire, si l'on veut employer ici ce mot, et qui est moins connue. Elle est due à ce que nous appelons " l'observance des traditions de pays ou de famille. "

C'est ainsi que nous voyons un usage assez répandu dans les pays du Nord, et en Écosse principalement, de faire têter aux enfants, pour apaiser leurs cris, un tampon imbibé d'une liqueur très forte, très alcoolique, du whisky par exemple, et de les fortifier après le sevrage au moyen de doses plus ou moins fortes de ces mêmes liqueurs.

D'après Lippik, à Leybach, surtout chez les gens pauvres, il est passé en proverbe qu'il faut donner du vin aux enfants pour faciliter le travail de la dentition.

A Vienne, en Autriche, une enquête récente a établi que les parents font boire communément de l'eau-de-vie à leurs enfants qui arrivent à l'école hébétés d'ivresse.

Il est encore de nos jours, malgré tout ce que l'on peut faire pour lutter contre une pareille tendance, des départements où l'alcool règne en maître.

Tourdot (1) nous apprend que le foyer domestique est dans la Seine-Inférieure, entre autres, une école d'ivrognerie pour les enfants. Ces derniers, si jeunes qu'ils soient, reçoivent leur ration d'eau-de-vie dans les grands jours de fêtes. C'est ainsi que se développe chez le petit Normand le grossier penchant pour l'alcool.

D'autres auteurs ne craignent pas de mettre sur le compte du traitement par l'alcool, dont on fait tant d'abus de nos jours, la prédisposition à l'alcoolisme chez quelques enfants.

Certes, nous sommes disposés à réprover l'abus qui se fait de nos jours d'un traitement dont l'efficacité est cependant sans conteste. L'alcool peut et doit être administré. Ce serait commettre une grave erreur, à notre avis, que de se priver bénévolement d'un médicament aussi actif, aussi précieux, mais il faut savoir en user et non en abuser. Dans l'administration de l'alcool, en effet, il est du devoir strict du médecin d'examiner à fond son malade, de fouiller ses antécédents et, s'il y découvre la moindre trace d'alcoolisme, il doit s'abstenir du traitement par l'alcool. L'appliquer dans ces conditions serait risquer de réveiller une prédisposition latente, ce qu'à tout prix il faut éviter. Le remède dans ce cas serait pire

(1) *L'Alcoolisme dans la Seine-Inférieure.*—Thèse de Paris, 1888.

que le mal à combattre. Mais, si l'enfant ne présente aucune hérédité, pourquoi se priver d'un traitement qui peut rendre et rend de signalés services ? Appliqué d'une manière judicieuse, l'alcool a sauvé bien des existences. Mais il faut le considérer comme un médicament dangereux, difficile à manier, l'administrer avec précaution pour en retirer tous les bons effets qu'il comporte. A cette condition, à cette condition seule, nous le répétons, il ne saurait être dangereux, tout au contraire il est éminemment utile.

Les causes occasionnelles sont, avons-nous dit, multiples, mais il ne faut pas perdre de vue que, dans la majorité des cas, sinon dans tous, les enfants qui se laissent aller au vice sont des héréditaires, des prédisposés.

Dans les cas les plus simples et les plus fréquents, l'enfant a soif ; on lui donne ou il prend lui-même du vin, de la liqueur ; après la première gorgée, il trouve " çà bon, " comme il l'avoue, et il continue sans méfiance. Les faits relatés à ce sujet ne sont pas rares et tous sont conçus dans les mêmes termes. En voici un exemple : le 19 mai dernier, des gardiens de la paix rencontraient, le soir, sur le quai St-Bernard, deux enfants de douze à treize ans, complètement ivres. Ces enfants interrogés avouèrent qu'ils avaient défoncé un tonneau de vin déposé sur le quai, devant la halle, et qu'ils avaient bu, d'abord parce qu'ils avaient soif, et ensuite, parce qu'ils avaient trouvé le vin bon, de sorte qu'ils avaient continué à boire jusqu'à complète ivresse.

Loin de mettre un frein au goût marqué que montre l'enfant pour les liqueurs fortes, certains parents sans conscience, sans prudence, avilis, se font au contraire un jeu de le pousser à boire, de le griser, et par son ivresse, ce malheureux enfant devient la risée et le jouet de misérables qui n'ont pas honte d'abuser de sa faiblesse et de son inexpérience.

Il suffit de parcourir les quartiers excentriques un dimanche, un jour de fête, et l'on serait stupéfait de voir, attablés avec leurs parents, à la porte d'un de ces marchands de vin de bas étages qui pullulent dans ces régions ouvrières, des enfants de quatre, cinq, sept, dix ans en face d'un verre de vin. L'enfant refuse-t-il de boire ? Ce sont des réprimandes, parfois même des taloches qui ont raison de sa répugnance et, sous l'empire de la terreur, il absorbe le poison. Est-il malade après ? Sans s'énouvoir, le père

répond, ainsi qu'il m'a été dit : " Ce petit b...-là ne peut pas seulement prendre un verre de vin ; il faudra cependant qu'il s'y habitue ! "

Et un autre inconscient à qui je reprochais incidemment de donner à boire comme il faisait à son jeune fils, âgé de sept ans à peine, me répondait : " Mais, docteur, si vous saviez comme le petit est gai et content quand il a bu ! Et puis, vrai, il est si amusant que ça fait rire tout le monde ! "

Malgré tout ce que j'ai pu dire, malgré toute l'éloquence que j'ai déployée pour convaincre le père du danger irrémédiable qu'il faisait courir à son enfant, malgré le plus noir tableau des misères qu'il réservait volontairement à son fils, je n'ai pu arriver à lui faire entendre la voix de la raison. On m'a traité de " gêneur, d'oiseau de vilain augure, " et on ne comprenait pas, ou plutôt on ne voulait pas comprendre qu'un peu de vice de temps en temps pouvait avoir une aussi fâcheuse influence sur l'avenir de l'enfant. Le père travaillait ferme, buvait sec, mais jamais grisé. Il supporte le vin, dit-il, et c'est impossible que ça fasse du mal.

Quelle triste destinée est réservée à cet enfant ! Fils d'alcoolique, il le deviendra bientôt lui-même, et très vite, par la double influence de l'hérédité et de l'éducation. Notez que ce fait n'est pas isolé. Ils sont légion les parents assez peu intelligents pour comprendre tout le danger qu'il y a à apprendre à boire à leurs enfants.

Sans respect de sa dignité et oublieuse de son rôle, c'est parfois la mère elle-même qui force son enfant à boire ; puis ce sont des patrons sans scrupules qui, pour obtenir un maximum de travail de leurs apprentis, de leurs mousses, les engagent et les poussent eux-mêmes à boire. On se préoccupe en ce moment du trafic des spiritueux qui se fait dans la mer du Nord. Le trafic a lieu à bord de véritables cabarets flottants et prend chaque jour une extension de plus en plus grande.

Le *dipsomane* qui ne peut et ne doit pas être confondu avec l'alcoolique, peut être et est presque toujours un héréditaire prédisposé, mais dans aucun cas ce n'est un vicieux. C'est un délirant partiel, intermittent, en proie à une véritable folie impulsive. Ce délire se manifeste par paroxysmes, et c'est là un caractère essentiel. La dipsomanie n'est pas seulement l'apanage de l'homme ; on

la rencontre aussi très fréquemment chez la femme et chez la jeune fille à ses premières menstruations.

Forme.—La forme que peut revêtir l'ivresse chez l'enfant est assez variable. On peut y rencontrer presque toutes les variétés que nous voyons chez l'adulte ; cependant il en est une plus fréquente, constante, pourrait-on dire, c'est la forme qu'on peut appeler *Massive*. L'enfant qui a bu avec excès tombe en général foudroyé, ivre-mort. Chez lui, les deux premières phases de l'ivresse, c'est-à-dire l'exaltation affective et intellectuelle, puis la perversion, sorte d'ataxie physique et intellectuelle, passant le plus souvent inaperçues, et il arrive d'emblée à l'apoplexie comateuse, d'où rien ne peut le tirer.

La forme *furieuse* s'observe également : c'est un véritable accès de manie aiguë.

Quant à la forme *gaie*, elle n'est que le premier degré de l'ivresse que nous avons déjà signalé.

Les *manifestations pathologiques* peuvent être classées en deux grands groupes.

Dans le premier, nous rangeons les maladies de l'intelligence, des sentiments affectifs et moraux (aberration des sentiments, *delirium tremens*, etc.) ; dans le second, les maladies physiques (cirrhose...) Nous en avons des exemples qu'il serait trop long de ordonner surtout des purées de légumes. Tous les légumes verts sont autorisés sauf les choux. Vous prescrivez donc des purées de julienne, de petits pois, de carottes, de navets ; des salades cuites, des épinards, etc.

Pronostic.—*A priori*, le pronostic doit être très réservé, car, si parfois, à force de soins, de précautions, d'hygiène et surtout d'aide de la part des parents, on peut arriver à pallier les habitudes d'ivresse de l'enfant, si on peut ainsi enrayer leur défaut, il n'en reste pas moins une terrible hérédité. Le mal, on peut en être certain, ne perdra pas ses droits ; il se calmera pendant quelque temps, mais au moment où on s'y attendra le moins, on le verra reparaitre, non pas sous sa forme primitive qui aura été *guérie*, mais sous une manifestation nouvelle, affectant principalement le système nerveux (folie, névrose), ou le système respiratoire (tuberculose). C'est ici, qu'on peut constater ces cas de pseudo-guérisons que nous avons étudiés dans un mémoire antérieur,

Que de fois, après une guérison que l'on croyait définitive, une occasion insignifiante n'a-t-elle pas réveillé le mal endormi, mais non détruit ? Il ne faut jamais s'engager dans une voie favorable quand il s'agit de l'alcoolisme. " Qui a bu boira " dit le proverbe, et jamais proverbe n'a été plus juste. On sait le cas qu'il faut faire des protestations de sobriété des ivrognes après leurs accès. Or, quand l'observation de chaque jour nous montre que les gens qui peuvent comprendre la voix de la raison retombent invinciblement, fatalement dans leur vice, on comprend combien il est scabreux d'avancer que l'enfant, qui, une première fois, s'est livré à la boisson, ne recommencera pas un jour ou l'autre, malgré tout ce qu'on aura pu faire pour le corriger. (*A suivre*).

LES SUITES DE L'ENTETEMENT (1)

Les suites de l'entêtement qu'on néglige de corriger sont fâcheuses.

Si l'enfant a quelque force de caractère, avec ses frères et sœurs ou ses jeunes compagnons il sera dominateur ; partout il imposera ses caprices. S'il est vigoureux de corps, il joindra le fait à la parole et n'hésitera pas, pour se faire obéir, à user de violence.

En lui cédant, ou fera le malheur et l'ennui des autres. En lui résistant, les antipathies, les révoltes prendront place en son cœur, et, à leur suite, un commencement de haine, une aversion profonde contre tout ce qui lui fait obstacle.

S'il est faible au contraire et craintif, il maugréera contre le joug qu'on lui fait subir, aura l'humeur maussade, et prendra plaisir à troubler les jeux de ses frères, à cacher ici ou là les jouets qu'ils préfèrent. Tout jeu choisi par un autre lui déplaira nécessairement, et parfois — tant la contradiction lui est à cœur — il suffira que ses compagnons acceptent celui qu'il propose pour que lui n'en veuille plus et en réclame un autre.

Toujours hargneux et maussade il ne sera aimé de personne et, en retour, détestera tout le monde.

Les parents ont-ils la faiblesse de ne le point reprendre, l'abus s'étendra de la société de ses frères et sœurs, à toute la famille. Tous, au domicile paternel, devront supporter l'autorité de ce mettre minuscule. Il ne reconnaîtra qu'une volonté, la sienne. " L'Etat c'est moi, " disait Louis XIV au Parlement. La famille, c'est moi, pensera notre jeune autocrate ; le maître, c'est moi, ajoutera-t-il un jour ou l'autre.

(1) Voir le numéro précédent.

Et de fait, au su et vu de ceux qui le laissent faire, depuis sa plus jeune sœur qui le redoute, jusqu'à sa débonnaire grand'mère qui supplie son père de ne point contrarier le cher enfant, attendu qu'on le rend malade, le pauvre chéri, quand on lui résiste ! tous marchent de travers devant notre entêté.

C'est lui qui congédiera les bonnes quand elles se montreront revêches à sa tyrannie ; comme c'est lui qui fera conserver le domestique paresseux et indélicat, mais qui a la diplomatie de céder aux caprices du petit maître, de flatter sa mauvaise humeur : il restera, malgré Monsieur et Madame.

À table, on ne sert que ce qu'il aime. Il règle le menu, attendu qu'on ne s'inquiète que de ses goûts dans le choix des mets. Qu'on viole cette règle une seule fois, et vous verrez comment les choses se passeront. Le père, que cela finit par ennuyer, essaiera de se plaindre. La maman lui fermera la bouche : ne faut-il pas éviter tout ce qui peut renouveler la scène de l'autre jour...

Du choix des mets son autorité s'étend à celui des convives. On n'invite que ceux qui lui agréent. Les autres ne paraîtront que le jour où Monsieur sera au collège où déjeunera chez grand'mère. Déjà il en a résulté brouillerie avec des amis de vieille date qui, moins faibles que les parents du jeune mal élevé, ont déclaré préférer ne point recevoir d'invitation nouvelle plutôt que d'encourir, en y répondant, le déboire de rencontrer cet insupportable tyranneau.

Voilà les maux du présent, et cela promet un avenir qui n'aura pas moins de pittoresque.

Vieillissez de quelques années ce jeune entêté, et prévoyez quel aimable mari ce sera, si c'est un petit garçon ; quelle femme nante et bonne il faut attendre, si c'est une fillette.

Devenu homme, il manifestera partout son esprit de contradiction et d'entêtement. Il sera toujours de l'avis opposé à celui des autres. Pour lui faire exprimer l'opinion qu'on désire, il suffira d'avancer le contraire.

Pendant qu'on parle à l'entêté, n'allez pas imaginer qu'il écoute les raisons qu'on lui apporte, il s'occupe seulement de découvrir les raisons contraires. Il cherche anxieux la porte étroite et dérobée par laquelle il pourra échapper à l'insupportable ennui d'avoir à penser comme autrui. Il aimerait mieux se contredire lui-même que de ne pas faire opposition à quelqu'un.

Dans les actes, les choses ne se passeront pas différemment.

Industriel, on lui inspirera l'idée d'une heureuse entreprise. Il y pensait précisément hier et la jugeait urgente ; mais du moment où son ami la lui conseille, il n'en veut plus. Il ferme les yeux pour ne plus voir, l'oreille pour ne plus entendre, et dût-il perdre

pas mal d'argent, se ruiner en négligeant cette occurrence, il aura plus de satisfaction intime d'avoir perdu sa fortune par sa volonté, que de l'avoir accrue par l'avis d'autrui. La Seine aura remonté son cours avant qu'il n'accepte le contraire.

Plus on a de droits à exercer influence sur lui, moins il en accorde. De là vient que sa femme, judicieuse pourtant et dévouée, n'en a aucune à son égard.

En revanche, la cuisinière, — sotte et vulgaire, — en aura beaucoup. C'est près d'elle qu'il s'éclairera sur le choix du collège où il doit placer son fils, et son valet de chambre n'aura pas moindre autorité pour le fixer sur le cours que suivra Mademoiselle ou le couvent dans laquelle il convient de la faire entrer.

Simple question d'esprit de hauteur et d'entêtement ! Il se croit, par dignité, obligé de refuser toute influence légitime et se juge vraiment libre quand il accepte celle qu'il devrait éloigner.

On lui fait à la fin l'universelle réputation d'un homme sans intelligence. C'est parfois mérité. En tous les cas, s'il en a, son perpétuel souci est de le point montrer, et l'on est autorisé à ne lui en croire aucune.

Inutile d'insister davantage. Les Messieurs pourraient m'accuser de me complaire à les critiquer devant leurs femmes. Il n'en est rien, et pour preuve, j'engage en terminant les Dames à appliquer à leur sexe tout ce que je viens de dire pour l'autre. Ce sera d'une pierre frapper deux coups : ce qui n'est pas toujours mauvais.

L'abbé LE NORDEZ.

SURMENAGE ET MISÈRE PHYSIOLOGIQUE

Tout exercice d'un organe a pour résultat de faire affluer le sang dans cet organe. Or, bien que le cerveau ne représente en poids que la *cinquantième* partie environ du poids total du corps, il reçoit le *tiers* et souvent même la *moitié* (suivant l'intensité du travail intellectuel) du sang artériel lancé par le cœur dans la grande circulation. Ce sang même, d'après Boërhavé, serait plus aéré, plus oxygéné que celui envoyé dans les membres, parce que les vaisseaux qui les portent se trouvent greffés sur l'aorte à l'origine de cette artère.

Comme tout travail, le travail cérébral use de la substance organique, consomme des matières azotées ou hydro-carbonées, produit des résidus, épuise les organes où il s'accomplit ; bref, appauvrit l'organisme et lui fait éprouver le besoin de réparation. Par conséquent, prolongé hors de proportion, il aura pour effet d'enlever à la moitié du sang de l'organisme une quantité trop forte de matières nutritives

et de le surcharger de résidus. Renouvelée d'une façon continue et journalière, cette activité cérébrale exagérée, ce *surmenage*, pour l'appeler par son nom à la mode, amènera un tel épuisement du sang que non seulement celui-ci sera incapable d'effectuer la réparation de l'organe qui vient de travailler, mais d'entretenir une activité normale dans l'ensemble des autres organes. Rapidement le corps tombera dans la *misère physiologique*, et sera merveilleusement apte au développement de tous les germes morbides qu'il pourra recevoir. Il constituera un excellent *terrain de culture*. Aussi n'est-ce pas avec un sentiment de profonde tristesse et de véritable inquiétude que l'hygiéniste voit toutes ces figures pâles d'enfants de 8 à 12 ans, débiles, malingres, aux yeux caves, aux épaules rentrantes, au dos rond, à la démarche lente, avec des airs de petits vieux, indices certains d'un travail cérébral exagéré. Combien mieux il préfère les figures réjouies et rubicondes, les poitrines saillantes et la démarche assurée des petits rationalistes que vous pouvez contempler ici. C'est que pour eux on sait maintenir l'équilibre musculaire et cérébral; on sait allier, dans des proportions convenables et variables suivant les âges, les travaux plus particulièrement manuels et ceux qui revêtent un caractère presque exclusivement intellectuel; on sait, comme l'enseignait M. le professeur Haughton à l'Université de Dublin, " qu'il se dépense autant de forces motrices dans un travail de cinq heures que dans un travail musculaire de dix heures, " et on en tient compte.

A. CABBILLARD.

TOUJOURS LE TABAC

Malgré les efforts infructueux des Ligues formées contre son usage, le tabac prend chaque jour une extension de plus en plus grande. S'il faut même s'en rapporter aux derniers renseignements statistiques que nous fournit le *Good Health*, sa consommation excéderait de beaucoup, en Amérique notamment, celle du pain. Seul, le sel tiendrait contre lui le *record* de la consommation.

Plus de 200 manufactures de tabac se sont créées dans le Nouveau-Monde au cours de ces dernières années. Chicago, entre autres villes importantes, ne compte pas moins de 130 fabriques qui emploient 1,360 ouvriers des deux sexes. Peu de maisons ne comportent pas moins de 4 à 5 fumeurs, et on trouve près de 1,490 immeubles dans cette ville. La part des bénéfices seule sur

la vente du tabac rapporte annuellement plus de 2 millions de francs au Gouvernement.

Notre confrère exprime de façon fort judicieuse l'influence physique et morale du tabac sur notre organisme et notre cerveau : " Les fumeurs de chaque nation ne ressentent pas les mêmes effets. Si le tabac rend les Français plus gais, il rend, par contre, les Espagnols plus graves ; il confirme les Allemands dans leurs tendances invétérées à la philosophie spéculative, et fanatise les musulmans. Les Hollandais puisent dans les spirales de fumée qui s'enroulent au-dessus de leurs longues pipes ce calme et cette sérénité dont ils ne se départissent jamais. Par contre, le tabac nuit autant au développement des forces physiques qu'il favorise les qualités brillantes de l'esprit ; ami du rêveur, du poète, de l'écrivain, il est l'ennemi caché de tous ceux qui, par leur travail manuel, ont un absolu besoin d'une endurance rationnelle.

Une autre qualité que certains défenseurs de parti pris attribuent au tabac, c'est celle de détruire efficacement les germes morbides, de quelque nature qu'ils soient. Ils citent, à l'appui de leur thèse, les expériences faites par Darwin sur la *Drosère* (*Drosera rotundifolia*) ou *herbe à la rosée* qui n'a pu résister à des aspersion périodiques de nicotine. Cette dernière constituerait pour eux un excellent germicide.

Le même *Good Health* ne partage pas complètement cette manière de voir, et sans discuter les arguments plus ou moins fondés qui établissent les qualités antiparasitaires de la nicotine, il nous met en garde contre son usage immodéré même comme germicide.

" Le tabac est mauvais pour les germes, mais il est en même temps, pris en grande quantité, mauvais pour l'estomac : or un remède, quel qu'il soit, qui empoisonne notre organisme, ne saurait constituer une médecine rationnelle et normale. Si nous introduisons dans notre estomac, par exemple, du sublimé corrosif, nous détruirons inévitablement les germes, mais nous supprimerons en même temps l'individu, et, dans ce cas, le remède sera vraisemblablement pire que le mal. Il en est de même de la nicotine qui, par sa circulation rapide dans nos tissus, s'assimile très promptement et nous empoisonne en un temps plus ou moins long, suivant la force de nos tempéraments. A aucun titre nous ne saurions la recommander comme germicide."

Dangereux comme antiparasitaire, le tabac constituerait, en outre, un des plus pernicioeux agents de la tuberculose, lisons-nous dans un des derniers numéros du *British medical*.

Le Dr Kerez, de Rome, établit, à la suite de multiples expériences, que nombre de fumeurs s'inoculent communément la tuberculose par la seule consommation de cigares roulés, travaillés, préparés et manipulés par les ouvriers et ouvrières plus ou moins tuberculeux. Des cigares suspects de contenir des germes de cette affection auraient été mis de côté et fumés plus ou moins longtemps après : ils auraient conservé tout entières leurs propriétés infectieuses et n'auraient perdu aucun de leurs caractères nocifs. Ils constitueraient, selon le praticien italien, d'excellents véhicules de cette redoutable affection (!).

Tous ces arguments récemment mis au jour de la science empêcheront-ils un seul fumeur de se livrer, après les avoir lus, à sa passion favorite ? Nous ne doutons pas un seul instant du contraire, pour notre part.

JOSEPH DE PIETRA SANTA.

DES EMPOISONNEMENTS DE L'ORGANISME PAR LES TOXINES

Règles d'hygiène alimentaire pour les combattre par le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ.

MESSIEURS,

Depuis les grandes découvertes de M. Gautier et les travaux importants de M. Bouchard, la pathologie a changé son ordre d'orientation. Nous savons, en effet, que dans l'organisme il existe des toxines qui ont une double origine : les unes sont apportées de l'extérieur par l'alimentation, les autres sont fabriquées par l'organisme lui-même. A l'état normal, l'élimination de ces toxines se fait par deux voies principales : les reins et les matières fécales. Toutes les fois que ces voies d'élimination sont bouchées, les toxines s'emmagasinent dans le corps et donnent lieu à des phénomènes d'intoxication qui se traduisent par des symptômes nombreux et variés. Elles peuvent agir directement sur le tube digestif et provoquer un embarras gastrique, vieux mot qui sert à désigner un ensemble de troubles du côté des intestins et surtout de l'estomac. D'autres fois c'est la cellule nerveuse qui est impressionnée,

et cette influence se manifeste par de la neurasthénie, de la faiblesse nerveuse, de la perte de la volonté, et quelquefois même par des phénomènes convulsifs. Enfin, vous pouvez constater d'autres phénomènes du côté du cœur, car vous ne devez pas oublier que l'action des toxines est surtout une action cardiaque.

Voilà donc en quelques mots les résultats principaux de la rétention des toxines dans l'organisme.

Quel doit être notre rôle à nous, médecins hygiénistes ? Evidemment il sera double ; au point de vue des toxines fabriquées par les cellules vivantes, nous devons éviter le surmenage ; au point de vue des toxines venues de l'extérieur, nous devons diminuer leur nombre en faisant un choix dans les aliments.

Nous connaissons une maladie par surmenage des cellules vivantes et qui est vraiment typique. On l'a désignée par ce seul mot " de surmenage. " On l'observe surtout chez les soldats, chez les chasseurs alpins après des marches forcées. Elle se manifeste par des symptômes d'abattement, la petitesse du pouls, la fréquence des inspirations.

Si nous étendons notre observation sur les animaux, nous voyons par exemple que les chevaux employés à des terrassements ou à d'autres travaux pénibles et de longue haleine, dépérissent et peuvent être atteints de phénomènes convulsifs qui rappellent le tétanos. N'observe-t-on pas des faits semblables dans les chasses à courre ? Lorsqu'on force le cerf, il n'a pas le temps d'uriner, et alors l'animal s'arrête immobile et les chiens le dévorent vivant ; il a été pris d'un tétanos particulier qu'on appelle le tétanos du cerf. Nous retrouvons les mêmes phénomènes chez le lièvre. Lorsqu'on le force deux cas se produisent : ou bien l'animal s'est vidé, ou bien il ne s'est pas vidé. Dans ce dernier cas, il prend finalement une rigidité complète et meurt par tétanos ; la rigidité se montre parfois presque instantanément ; la putréfaction suit de près et marche rapidement, car les toxines se sont accumulées en très grand nombre et font de la viande un véritable poison. Dans la science, en effet, on a enregistré plusieurs faits dans lesquels il y a eu empoisonnement par la chair et surtout par le pâté de lièvre forcé.

Pour éviter de semblables phénomènes, que faut-il faire chez l'homme ? Nous devons arrêter la vie cellulaire, diminuer son

activité et empêcher la fatigue. La fatigue doit être surtout prise en considération. Ce phénomène du cœur forcé, qui est le résultat du surmenage et qui a surtout été étudié par les médecins militaires plus à même de l'observer, se montre après de longues marches. Pour l'expliquer on avait invoqué la dilatation du cœur, les efforts, etc., mais il faut voir là autre chose : l'influence des toxines sur le muscle du cœur, qui détermine une véritable paralysie cardiaque.

Ainsi donc, dans ces maladies, il faut prescrire le repos au malade puis les soumettre à une bonne hygiène alimentaire sur laquelle je veux particulièrement insister.

Mais auparavant, je veux vous dire quelques mots sur d'autres moyens qui peuvent venir en aide au traitement hygiénique et sur les maladies principales qui réclament ce traitement.

Nos pères, qui examinaient les malades avec soin, enseignaient que dans l'organisme il y avait une humeur peccante dont il fallait se débarrasser au moyen de lavements purgatifs. Vous savez combien le lavement était en honneur au XVII^e siècle, et, comme je l'ai déjà dit, si le siècle de Louis XIV a été un grand siècle, il a été grand notamment par les purgatifs. Eh bien, nos pères faisaient de l'antisepsie sans le savoir. Les purgatifs, en effet, chassent aux dehors les toxines et empêchent la stercorémie, c'est-à-dire l'empoisonnement de l'organisme par les agents toxiques que renferme le tube intestinal.

Il existe un autre facteur qu'il ne faut pas dédaigner et qui nous est fourni par un groupe de médicaments tels que l'acide salicylique, l'acide phénique, le salol, le naphthol, etc., et sur lesquels je ne saurais m'étendre longuement ici. Ces médicaments, par leur pouvoir antiseptique manifeste, nous permettent de limiter l'action des toxines accumulées dans l'organisme.

Cette accumulation des toxines joue un rôle particulièrement important dans certaines affections et surtout chez les individus atteints de dilatation de l'estomac. Les dilatés, en effet, ont une fermentation vicieuse, non de l'hyperchlorhydrie, mais de l'hypochlorhydrie ; en un mot, ils ne digèrent pas bien. Chez ces malades, il vous faudra intervenir très fréquemment.

Il en est de même pour les dilatés du gros intestin. Ils ont parfois un peu de diarrhée fétide et putride ; le plus souvent ils

sont atteints de constipation. Voltaire a dit que les constipés ont le caractère irritable et qu'un " non " dans la bouche d'un homme qui va bien à la garde-robe est plus doux à entendre qu'un " oui " dans celle d'un constipé. Il conseillait également, avant d'aller voir une excellence, de s'enquérir si le matin le grand protecteur allait régulièrement à la selle, et Voltaire avait raison. Les aliments venant de l'estomac se présentent sous une masse liquide ; mais à mesure qu'ils progressent dans l'intestin grêle, ils sont en grande partie absorbés ; leur masse diminue en même temps que leur consistance augmente. Si le travail d'absorption se trouve troublé par une cause quelconque, l'organisme tout entier en éprouve le contre-coup et il n'est pas étonnant qu'il se produise des accidents nerveux.

Chez le malade qui ont le rein en mauvais état, qui sont, comme on dit aujourd'hui, atteints d'insuffisance urinaire, les toxines ne s'éliminent pas. Ces malades sont très nombreux et en première ligne, je dois citer ceux qui sont atteints de néphrite. A ce sujet, je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit si souvent : ce n'est pas sur la quantité d'albumine perdue en 24 heures, par exemple, qu'il faut baser le pronostic, mais c'est sur la perméabilité des reins.

A côté de ces faits, il faut placer les cas dans lesquels le cœur est atteint. Lorsque la fibre musculaire du cœur est sclérosée et que l'on soumet le malade au régime lacté, on observe, ainsi que l'avait entrevu M. Potain sans en donner l'explication absolue, une amélioration très notable.

Il y a encore un autre groupe d'affections qui sont tributaires du traitement hygiénique : ce sont les affections hépatiques. Le foie, comme vous le savez, sert de barrière aux poisons. Quoique nous avalions une quantité innombrable de toxines, nous ne sommes cependant pas empoisonnés, parce que la foie le tamise et les détruit. Aussi, tant que le foie est intact, l'organisme lutte avec avantage. Mais lorsque la cellule hépatique est souffrante, alors surviennent toute la série des empoisonnements. Tel malade qui pouvait manger impunément du gibier, de la chair faisandée, parce que sa cellule hépatique n'était pas atteinte, éprouve maintenant des phénomènes d'intoxication et des poussées d'urticaire. Tous les gens, en effet, qui ont de l'urticaire ont un mauvais fonc-

tionnement de leurs cellules hépatiques. Il y a d'autres maladies de la peau qui sont sous la même dépendance et dans lesquelles il faut intervenir. C'est pourquoi, dans les dermatoses chroniques, le régime alimentaire est la partie principale du traitement.

Voyons donc en quoi consiste ce régime alimentaire. Il est simple et découle totalement de ce que je vous ai dit précédemment. Le médecin doit proscrire à ses malades les corps ou aliments qui renferment le moins de toxines. C'est pourquoi il aura recours aux féculents, aux légumes, aux fruits, etc., au lait. Je n'ai pas besoin d'insister sur la grande importance du régime lacté. Le lait, qui est un aliment complet chez l'homme et qui renferme tous les principes alimentaires primordiaux, détermine le moins de toxines possible, à la condition, bien entendu, de n'être pas altéré, ni falsifié.

Les féculents s'altèrent peu également, sauf les cas rares où ils sont atteints de champignons comme cela se voit dans certaines céréales, telles que le seigle, le maïs et même le blé.

Vous pouvez ordonner encore des fruits et des légumes. Cependant, vous ferez quelque réserve pour le chou qui est un aliment excellent, très nutritif, mais qui renferme du soufre, et par suite peut donner lieu à des combinaisons chimiques dans l'intestin.

J'aborde maintenant un point plus intéressant : je veux vous parler des viandes. Il faut graduer l'alimentation avec l'intensité du mal. Ainsi, lorsqu'il y a imperméabilité du rein, vous devez restreindre l'alimentation au lait seulement. Si la lésion rénale est moins profonde vous permettrez les féculents ; puis avec des lésions moins graves vous autoriserez les légumes et les fruits, et enfin les viandes.

Les viandes peuvent être divisées au point de vue qui nous occupe, en deux catégories : les viandes rôties et les viandes bouillies. Dans les viandes rôties, le centre atteint à peine une température de 50 ou 60 degrés, à moins que la viande soit grasse ; les parties extérieures sont 70 degrés environ. Ces températures, surtout l'intérieur, ne sont pas suffisantes pour assurer la destruction des germes. C'est pourquoi vous rejetterez les viandes rôties de l'alimentation de vos malades. Je ferai peut-être une exception pour le porc rôti qui, à cause de sa graisse, est porté à une température plus élevée que les viandes maigres.

Vous accorderez donc la préférence aux viandes très cuites, au poulet bouilli, au fricandeau, au bœuf à la mode, etc., dont la température centrale atteint 85 et même 95 degrés. Vous permettrez également les viandes gélatineuses, et par là, j'entends les pieds de mouton, les pieds de porc, etc., qui cuisent beaucoup.

Mais il y a des viandes qu'il faut repousser. En première ligne je place la chair de poisson. On m'a souvent demandé la cause de cet ostracisme. La raison en est, cependant, bien simple. Les alcaloïdes cadavériques les plus toxiques sont tirés des poissons et l'on peut affirmer qu'au bout de 48 heures la chair de poisson contient des toxines. Or, à Paris, le poisson n'est employé qu'au bout de 3 et même 5 jours après sa sortie de la mer. En effet, après avoir pêché, le poisson est emballé, puis expédié aux halles ; là, il est livré à des revendeuses qui écoulent d'abord leur marchandise de la veille. Dans ces circonstances, il est impossible d'avoir du poisson frais.

C'est pour la même raison qu'il faut repousser les huîtres et les moules ; de plus, certaines moules renferment un principe très toxique : la mytilotoxine.

Les crustacés doivent être défendus également. Presque tous sont excitants ; le homard, par exemple, favorise les exanthèmes ; il peut déterminer d'autres accidents, ainsi qu'il est arrivé à M. Bouchard, qui, après avoir mangé du homard, éprouva des phénomènes d'empoisonnement pendant près de deux mois.

Le gibier tout entier doit être rejeté. On ne peut manger, du reste, certains gibiers que lorsqu'ils sont plus ou moins faisandés ; ainsi la bécasse se mange verte, c'est-à-dire lorsqu'elle est dans un état presque complet de décomposition.

Voici en quels termes je formule le régime végétarien : " Le malade fera prédominer dans son alimentation le lait, les œufs, les féculents, les légumes verts et les fruits. "—Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails pour chacun de ces termes.

a. — Lait. — Ici, il y a une petite distinction à établir. Si notre sujet est très malade, si l'imperméabilité des reins est complète, il faut prescrire le lait seul et stérilisé. Le plus ordinairement on mélange au lait une eau alcaline ; il faut choisir les eaux les plus alcalines. Alors le malade coupera son lait avec deux cuillerées à bouche d'eau de Vals No 7 ou No 9 pour un verre de

lait ; les chiffres 7 et 9 indiquent la teneur de l'eau en principes alcalins.

b. — Œufs. — Les œufs peuvent être employés sous toutes les formes ; il y aurait jusqu'à 360 manières de les accommoder ! Ce qui est certain, c'est que les œufs se prêtent merveilleusement à toutes les variétés d'accommodation ; et j'insiste sur ce mot de variété, car il est utile en effet de " varier " l'alimentation des malades. Ainsi donc, vous donnerez les œufs brouillés, en omelettes, en crèmes, etc.

c. — Féculents. — Il est nécessaire de les énumérer, car ils sont nombreux. Vous prescrivez donc la farine lactée, le racahout, les bouillies au gruau de blé, de riz, de maïs, d'orge et d'avoine.

Cette dernière est la plus active, car l'avoine contient une grande quantité d'azote et un principe excitant ; les potages et les panades passés ; les potages maigres ou avec des pâtes alimentaires ; le riz, qui se prête à une multitude de préparations ; les purées de pommes de terre, de haricots blancs et rouges, de lentilles, de marrons ; et, vous finissez votre énumération par les nouilles et le macaroni.

d. — Légumes. — Vous voyez que dans les féculents j'ai fait intervenir les purées. Il est bon, en effet, de les débarrasser de la cellulose qui est difficile à digérer et à assimiler. Le même vous donnez ici.

e. — Fruits. — Pour les fruits, une règle s'impose : c'est la cuisson. Les fruits seront donc en compotes, sauf les fraises et le raisin.

En terminant votre ordonnance vous direz qu'il faut préférer aux viandes saignantes les viandes très cuites et gélatineuses telles que la tête de veau, les pieds de mouton, les pieds de porc à la Sainte-Menehould ; le poulet au riz, le fricandeau, le veau en gelée, le bœuf bouilli, le bœuf à la mode, le ragoût de mouton, et en général les viandes braisées.

Dans un dernier chapitre vous écrivez que les boissons, les mollusques, les crustacés, le gibier, les fromages frais et les choux sont défendus.

Comme boisson vous permettrez soit du vin blanc coupé avec de l'eau d'Alet, soit de l'eau rougie, ou le lait s'il est bien digéré,

Lorsque vous prescrirez de la viande, vous ne le ferez qu'après un repas et au déjeuner.

Il y a toujours très grande importance à préciser ces prescriptions, et vous rendrez les plus grands services à vos malades surtout si vous avez bien soin de régler votre régime selon l'intensité de l'affection. (*In Revue d'Hygiène thérapeutique*).

CONSEILS POUR TOUS

La laine doit être l'étoffe type des vêtements d'hiver. La disposition de ses fibres embroussaillées et pelucheuses lui permet d'arrêter et de retenir mécaniquement les vibrations thermiques, absolument comme un tampon de ouate arrête et retient les microbes, comme un tamis arrête et retient les ordures de la farine.

*
* *

Souvenez-vous que les meilleures étoffes d'hiver sont aussi les meilleures étoffes d'été. Quand il fait froid, en effet, elles empêchent les vibrations thermiques de s'épancher du dedans au dehors ; quand il fait chaud, au contraire, elles les empêchent de s'épancher du dehors au dedans.

*
* *

Si vous mangez de la viande, mastiquez-la et mangez lentement. Choisissez la nourriture qui vous convient le mieux. La nature est en cela le meilleur juge. Quittez la table avec un peu d'appétit encore. Évitez de manger et de boire trop chaud, cela irrite les muqueuses du pharynx et de l'estomac. Ne prenez pas de stimulants et ne vous droguez pas.

*
* *

Essuyez-vous chaque matin le pavillon de l'oreille avec un linge blanc, enlevez de temps en temps l'espèce de cire qui se forme dans l'intérieur ; cependant, il ne faut pas que cette opération soit trop fréquente, ni trop complète : il serait dangereux d'enlever trop soigneusement cet enduit destiné à lubrifier le conduit de l'oreille ; la nature s'est proposé un but dans cette sécrétion, qui oppose un rempart aux insectes, aux sons trop éclatants, aux

vapeurs impures répandues dans l'air. Mettre obstacle à ce résultat par un excès de propreté dans le conduit auditif externe, pourrait être nuisible à la santé et peut-être à l'organe de l'ouïe. Evitez surtout de vous servir pour cette opération d'un instrument de métal. Les meilleurs instruments sont ceux d'ivoire ou de nacre, encore faut-il qu'ils soient polis avec soin.

* * *

Quand il fait froid, l'être vivant qui perd par rayonnement beaucoup de chaleur, est obligé, pour faire face à ses dépenses extraordinaires d'en produire davantage en stimulant les combustions. Force lui est donc pour activer les réactions chimiques de son organisme de se remuer beaucoup, de faire fonctionner ses muscles, de travailler mécaniquement, d'agir. Et comme cela ne se peut faire sans augmenter la consommation de combustible, il s'ensuit qu'il lui faudra manger beaucoup, et manger des choses qui brûlent vite et bien, c'est-à-dire des aliments riches en hydrogène et en carbone.

* * *

La mode est au petit nez retroussé on le préconise beaucoup. Les femmes aujourd'hui qui en possèdent un tenteraient vainement de se donner l'air digne et majestueux en portant une toilette sévère. Les bandeaux lisses ne leur font pas comme coiffure, mais bien une chevelure frisée. Il y a d'ailleurs plus de latitude quant à la manière de se coiffer, quand le nez retroussé est un peu long, s'il est court la coiffure ne doit pas être trop large, cela écrase le nez.

Un nez rouge est pour une femme une calamité. La seule manière de s'en préserver, c'est d'être strictement propre, d'avoir une alimentation saine, de prendre de l'exercice et de ne pas se serrer.

Parfois, il y a au bout du nez de petits points noirs qui produisent un vilain effet. On peut les enlever en pressant avec les ongles la peau de chaque côté des points noirs. Il sort un petit cylindre blanc à tête noire lequel a un peu l'apparence d'un petit ver. C'est un produit huileux de la peau lequel, au lieu d'être secrété aussitôt fermé, s'est condensé. Le petit noir est la partie de la matière amoncelée, qui reçoit la poussière de l'atmosphère.

* * *

Les points blancs sur les ongles sont souvent occasionnés par un coup ; ils disparaissent graduellement au bout du doigt, à mesure que croissent les ongles. On doit se brosser soigneusement les ongles avec de l'eau et du savon et lorsqu'ils sont tout à fait secs

avec du jus de citron. On les lave ensuite de nouveau avec de l'eau claire. Rognez bien la peau des racines de l'ongle, mais ne la coupez jamais.

*
* *

Défendez à vos filles les corsets trop étroits.

Ne serrez pas vos filles. Savez-vous à quoi on s'expose en cédant aux instances des corsetières ? On détermine des troubles dans les voies digestives, et dans certains cas un retrécissement se traduit par un manque d'appétit à peu près absolu et par des vomissements incoercibles ; vous devinez aisément les conséquences d'un pareil état.

Il se produit chez les jeunes filles qui se serrent trop une sorte d'arrêt de développement pour certains organes, un déplacement pour d'autres.

La femme un peu grasse a en général la taille courte ; légèrement épaisse et les hanches développées. Pour s'amincir la taille, elle se serre, mais qu'elle y prenne garde, en serrant la taille elle ajoute au développement des hanches et du ventre.

*
* *

La façon de se coiffer est des plus importantes dans l'hygiène de la chevelure ; bien souvent ce sont les excentricités de la mode qui hâtent la chute des cheveux, car on la tiraille, on les tord, on en fait des échafaudages compliqués sur le sommet de la tête, et cet amoncellement supprimant l'air, amène la calvitie.

Choisissez une coiffure simple, n'exerçant aucune traction sur le cuir chevelu, et ne négligez nulle occasion de laisser les cheveux se dérouler librement et flotter au grand air. Dans la maison et à la campagne vous ferez une ou deux nattes en les laissant retomber sur le dos ; c'est joli et très sain.

Il faut soumettre la chevelure à de grands lavages une ou deux fois par mois. On fait ce lavage avec du savon blanc et de l'eau chaude, ou bien avec un jaune d'œuf battu dans un bol d'eau chaude, ou encore avec du savon noir, du savon de goudron ou du savon au soufre. Une décoction de bois de Panama nettoie parfaitement. Il faut bien frictionner avec les doigts et quand les cheveux sont parfaitement propres il faut les rincer à l'eau tiède ou froide, comme l'on préfère, puis les sécher soigneusement et les laisser flottants.

*
* *

Un auteur contemporain affirme que les œufs sont un indiscutable agent de longévité, et que ceux qui en font un usage cons-

tant parviennent à l'âge avancé de 80 ou 90 ans. Il dit que le phosphore entrant en large proportion dans la substance des œufs, ceux-ci fortifient et développent le cerveau. Les œufs durs et le pain noir beurré constituent d'excellentes sandwiches, les œufs sur le plat sont très bons; les œufs pochés ou les œufs à la coque forment un mets très délicat pour un malade.

Un cas de diphtérie chez un enfant transmise par un poulet, par COLLE

Il s'agit d'une petite fille de deux ans et demi, atteinte d'angine pseudo-membraneuse. L'enfant quelques jours auparavant avait caressé un poulet atteint de diphtérie qui régnait dans la basse-cour. L'enfant succomba à la maladie. A ce propos l'auteur rapporte l'opinion du Dr Nicati de Marseille, qui admet la propagation de la diphtérie des volailles à l'espèce humaine, un travail de Gerhardt dans lequel il relate que des hommes employés au transport de la volaille d'Italie en Allemagne, contractèrent la diphtérie lorsque cette maladie sévissait sur les poules. Plusieurs centaines des poules transportées étaient mortes de cette maladie.

Bild rapporte que dans l'île grecque de Skiathos, indemne de diphtérie depuis plus de trente ans, la maladie apparut après l'introduction de douze dindons venus de Salonique. Plusieurs de ces dindons moururent de diphtérie et une épidémie meurtrière commença chez les habitants de la maison voisine de l'endroit où étaient gardés les dindons.

NÉCROLOGIE

M. Le DR L.-E. FORTIER, le Secrétaire de la Rédaction de ce Journal, vient d'être cruellement frappé dans ses chères affections par la mort de son excellente mère, née CELINA MARCOTTE, arrivée le 22 juin courant à l'âge de 57 ans et 19 jours.

Nous offrons à notre excellent ami, M. le DR FORTIER, ainsi qu'à sa famille, l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

R. I. P.

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Mai 1894.

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra.	Variole.	Typhus.	Diphthérie.	Group.	Fievre scarlatine.	Fievre typhoïde.	Rougeole.	Coqueluche.	Grippe.
	Montréal Ville				8	3	172	12	38		
	Québec Ville				12		18	2	109		
Arthabaska	St-Albert								1		
Bagot	Ste-Rosalie						2				
Beauce	St-François				2						
Berthier	Lanoraie					1					
do	Lavaltrie					x (a)					
Bonaventure. ...	Maria									1	
do	St-Bonaventure				1						
Brome	Knowlton						1				
Chambly	St-Lambert					x (a)					
Champlain	Ste-Genève de										
	Batiscan						3				
do	St-Tite						5	3			2
Charlevoix	St-Agnès					x (a)					
Chateauguay. ...	Chateauguay						6				
Chicoutimi ...	Roberval, par.						1				
do	St-Prime							2			
Compton	Compton canton								10		
do	Ditton								15		
do	Emberton								10		2
do	Hampdon							x (a)			
do	South Winslow								3		
Deux Montagnes	St-Augustin						6				
do	St-Hermas						1				
Dorchester.	St-Isidore				1	2	1				4
Drummond	Durham tsp.								8		
do	East Wickham							x (a)			
do	Kingsey Village						2				
do	St Eugène de										
	Grantham				x a	1	1				
do	St-Germain de				1						
do	Grantham						2				
Gaspé	Cape Cove								20		
do	Malbaie No 1						6				
do	Malbaie No 2								7		
do	Mont Louis								25	15	
Hochelagz	Côte des Neiges				1		1			2	
do	Côte St-Antoine					2	1			2	
do	Pointe-aux-Tr.						1				

(a) nombre n'est pas indiqué.

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Mai 1894. (Suite).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra.	Variole.	Typhus.	Diphthérie.	Croup.	Fievre scarlatine.	Fievre typhoïde.	Rougeole.	Coqueluche.	Grippe.
Hochelaga.	St-Henri			2		5					
Huntingdon. ...	Dundee tsp.							x (a)			
Jacques-Cartier	Lachine, par.					2					
do	Lachine, village					4					
do	St-Laurent, par.					2					
L'Assomption...	Repentigny					4					
do	Mascouche					15					
do	St-Roch Lachigan					3					
Laval... ..	Ste-Rose, par.					10	1				
L'Islet.....	St-Roch des Aulnaies					xa					x (a)
Lotbinière..	St Antoine							x (a)			
do	Ste-Apollinaire							x (a)			
Mégantic..	Kingsville					3					
do	Lac Noir					2					
do	St-Ferdinand								2		
do	St-Pierre Bapt.									xa	
Montcalm.	Rawdon					3					
do	St-Calixte					2					
do	Ste-Julienne					3					
do	Ste-Marie S.-lomé					1					
do	Wexford					2					
Montmagny. ...	St-François					3					
Napierville... ..	St-Edouard					25					
Ottawa.....	Aylmer			1							
do	Amherst					1					

(a) nombre n'est pas indiqué.

Maladies contagieuses déclarées au bureau du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, pendant le mois de Mai 1894. (Suite).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS	Choléra.	Variole.	Typhus.	Diphthérie.	Croup.	Fievre scarlatine.	Fievre typhoïde.	Rougeole.	Coqueluche.	Grippe.
Ottawa.....	Hartwell				3		4				
do	Hinks				10					4	2
do	St-Malachie				1		6				
Pontiac.....	Bristol				xa						
do	Sheen Esher				1						
Portneuf	Cap Santé							x (a)			x (a)
do	Deschambeault				6						
do	St-Alban						1				
Québec.....	St-Gabriel de Valcartier									7	
Richelieu.....	Ste-Aimé				1						
Richmond....	Melbourne Bro'p et Gore						2				
do	Melbourne, vill.									10	
do	New Rockland						2				
Shefford.....	Roxton Falls						20			12	
do	Shefford, canton				4						
do	Waterloo tsp.						2				
Soulanges.	St-Clet				1		8	1	4		15
do	St-Télesphore						2				
Stanstead..	Coaticooke								25	20	
do	Dixville							2			
do	Barnston									1	
do	Stanstead Plain						1	1			
Terrebonne....	Ste-Agathe de Monts, par.						2				
do	St-Janvier						1				
do	St-Jérôme, par.				2	1	7				
do	Terrebonne, par.						1				
do	Terrebonne, vill.						x (a)				
Verchères.....	Varennes, par.							1			
Wolfe.....	Wotton.						1				
Yamaska.....	St-Guillaume....						1				
do	St-Pie de Guir						5				

(a) nombre n'est pas indiqué.

N. B.—25 autres municipalités font rapport de l'existence de la grippe.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureaux : 76, Rue St-Gabriel, Montréal.

E. PERSILLIER-LACHAPPELLE, M. D., Président, Montréal.

ROBERT CRAIK, M. D., Montréal.

HENRY R. GRAY, Ecr., Montréal.

ALPHONSE MÉTHOT, M. D., Trois-Rivières.

J.-I. DESROCHES, M. D., Montréal.

L. CATELIER, M. D., Québec.

ELZÉAR PELLETIER, M. D.,

Secrétaire, Montréal.

J. A. BEAUDRY, M. D.,

Inspecteur d'Hygiène, Montréal.

(Pour éviter des retards, veuillez adresser toute correspondance comme suit :

“ Le Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.”

76, RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL.)



PEPTONE DE VIANDE

STÉRILISÉE

DENAEYER

\$1.25 le flacon de 150 grammes.

Reconnue physiologiquement et cliniquement la meilleure de toutes les préparations utilisées actuellement pour l'alimentation des malades.

PEPTONATE DE FER DENAEYER en poudre sèche, entièrement soluble. Le flacon de 15 grammes 75c., de 30 grammes \$1.50

SOLUTION STÉRILISÉE à 10 0/0. Le flacon de 60 grammes \$1.00.

Elixir hématogène au Peptonate de fer Denaeayer

Ce produit présente une saveur très agréable et se conserve parfaitement, même après que le flacon a été débouché. Le flacon \$1.25.

Ces produits donnent de prompts et excellents résultats dans les

MALADIES DE POITRINE, DE L'ESTOMAC,

DES INTESTINS,

L'ANEMIE,

LA CONVALESCENCE.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

Dépôt principal : - - - PHARMACIE BERNARD.

1882, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL.

LE REMEDE DU
PERE MATHIEU !



*Grand Affectionné
Thibaut Mathieu*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !
ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et termine tout desir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

HURTEAU & FRÈRE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

CLOS :

COIN DES RUES

Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin Wellington, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

ENCYCLOPÉDIE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE PUBLIQUE. *Directeur : Dr JULES ROCHARD. Libraires-Éditeurs : L. BATAILLE et Cie., Place de l'École de Médecine, Paris.*

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique se composera de dix livres :

L'Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leurs sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions : Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin, de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table des matières qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage pour faciliter les recherches.

AVIS.—*Depuis le 1er Juillet 1889, elle comprend un fascicule de dix feuilles avec figures et planches ; les fascicules 1 à 32 sont en vente.*

Prix de chaque fascicules (1 à 31).....	3 fr. 50
Prix du fascicule 11.....	2 fr. 50
Prix du fascicule 22.....	3 fr. “
Souscription à forfait à l'ouvrage complet.....	150 fr. “

CAPILLINE

PROPRETÉ BEAUTÉ ET EFFICACITÉ Sont les propriétés de la CAPILLINE

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 21 Juin 1892.

Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la CAPILLINE et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre CAPILLINE, je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D. (*Prof. de Chimie à l'Université Laval*).

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 6 Juin 1892.

Après avoir fait un essai judicieux de votre CAPILLINE, je puis attester que cette préparation est la meilleure de toutes celles dont j'ai fait usage jusqu'à présent pour l'hygiène de la tête. En même temps qu'elle arrête la chute des cheveux d'une manière très efficace, votre CAPILLINE tient le cuir chevelu dans un état de propreté parfait et rend aux cheveux leur couleur naturelle. Je me ferai certainement un devoir de recommander votre CAPILLINE, et je n'emploierai moi-même aucune autre préparation.

Votre tout dévoué,

Dr JOS. GAGNON, (201, rue Maisonneuve)

EMULSION CREOSOTEE "CARRIERE"

d'Huile de Foie de Morue de Norvège aux Hypophosphites et à la créosote de hêtre.

LE REMÈDE LE PLUS PUISSANT CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES.

En attirant l'attention de Messieurs les Médecins sur ce nouveau produit de la science moderne, nous osons croire que ses propres mérites suffiront pour le recommander. Les qualités qui la distinguent d'autres émulsions sont :

1. La séparation entière et complète des globules de l'huile.
2. La facilité avec laquelle on la mélange avec n'importe quel liquide, prouvant ainsi l'émulsion parfaite, et non un simple mélange.
3. La quantité de 50 0/0 d'Huile de Foie de Morue, proportion qu'on ne trouve pas dans beaucoup d'émulsions.
4. Au moyen de la pancréatine contenue dans cette émulsion, elle est facilement digérée par les estomacs les plus délicats, par les malades les plus susceptibles, cette facilité est due aussi à l'émulsion parfaite de l'huile, que l'on reconnaît à la blancheur laiteuse de notre émulsion. Nous soumettons notre formule à l'examen des Messieurs les Médecins, et nous appuyant sur les quatre points ci-dessus mentionnés, nous leur laissons la faculté de juger de l'efficacité de notre émulsion ; car c'est d'une telle comparaison que nous attendons la préférence en faveur de notre émulsion.

CHAQUE ONCE CONTIENT

Huile de Foie de Morue de Norvège.....	1/2 once
Hypophosphites de Chaux.....	3 grains.
" " Soude.....	3 "
" " Potasse.....	2 "
Pancréatine " Mercks.....	1 "
Créosote du Hêtre.....	2 gouttes.
Mucilage, Esence, Sucre et Eau.....	q. s.

SIROP D'HYPHOPHOSPHITES COMPOSÉ, DE CARRIERE

Les bons résultats obtenus par le Sirop d'hypophosphites, a tenté certains individus à mettre en vente des imitations de ce remède. M. Carrière, ayant examiné plusieurs échantillons de ces imitations, trouve qu'il n'y en a pas deux identiques, et qu'elles diffèrent toutes de la véritable dans leur composition, absence de réaction acide, susceptibilité aux effets de l'oxygène, quand elles sont exposés à la lumière ou la chaleur, et dans leurs vertus médicales.

Comme on donne souvent des remplaçants inefficaces et à meilleur marché, au lieu de la préparation authentique, les médecins sont priés, en ordonnant le sirop, d'écrire "Sirop d'Hypophosphites, de Carrière.

CHAQUE DRACHME CONTIENT

1/8 de grain d'Hypophosphites de Chaux.
1/6 " " " Potasse.
1/6 " " " Fer.
1/8 " " " Manganèse.
1/8 " " de Muriate de Quinine.
2 gouttes de Teinture de Noix Vomique.

 Échantillons fournis sur demande.

PHARMACIE CARRIERE.

1341, RUE STE-CATHERINE, - - - MONTREAL

PHARMACIE DECARY

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

Trois pharmaciens diplômés sont attachés au Laboratoire des prescriptions.

Laboratoire spécial pour les analyses, placé sous la direction de M. A. E. GIGUÈRE, élève de MM. MASSELIN & PATEIN de Paris.

Analyses des urines, des crachats et du sang. Analyses alimentaires et recherches microscopiques.

Le matériel scientifique du Laboratoire nous permet de faire, avec la plus grande exactitude, toutes les analyses ci-dessus nommées.

EXTRAITS ORGANIQUES PURS

Selon la méthode Brown-Séguard.

Sur la demande de MM. les Médecins, nous nous sommes mis en mesure de fabriquer tous les produits organiques à l'état pur, de quelque nature qu'ils soient. Les principaux de ces produits, ceux le plus couramment employés, sont

L'EXTRAIT ORCHITIQUE

(SPERMINE)

ET

L'EXTRAIT NEUROGLIQUE

(CÉRÉBRINE)

Obtenus à froid, nos extraits, à réaction neutre, sont garantis *purs*: ils ne contiennent ni microbes, ni ptomames. Fabriqués d'après les principes de l'Ecole Pasteurienne, renfermés dans des pipettes d'une capacité de trois centimètres cubes, ils se conservent indéfiniment sans perdre aucune de leurs qualités intrinsèques.

A cause de leur *pureté absolue*, tout accident consécutif à leur inoculation, de nature septique ou pyémique, est écarté; aussi les principes seuls de ces extraits agissent-ils rapidement en leur entière plénitude.

De plus, de l'avis même des médecins qui ont bien voulu jusqu'ici nous honorer de leur confiance, *l'injection sous-cutanée de nos produits organiques ne provoque aucune douleur.*

ARTHUR DECARY, Pharmacien-Chimiste,

Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Téléphone Bell 6833.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ON DOIT SE SERVIR

— DU —

BAUME RHUMAL

1.—Son effet sur les **RHUMES OBSTINES** se fait sentir de suite. Aucune Toux, Bronchite, Coqueluche ou autre affection de la gorge et des poumons peut résister à son action.

2.—Il est bon au goût, les enfants le prennent sans la moindre difficulté.

3.—Il est économique. Chaque bouteille contient **20 Doses pour Adultes**, et le prix **25 cents** le met à la portée de toutes les bourses. Lisez les quelques certificats que nous avons choisis parmi les milliers qui nous ont été envoyés depuis un an.

MADAME TESTARD DE MONTIGNY, la Dame de notre dévoué Recorder, nous écrit en date du 5 février 1892:

M. BARIDON.—“ Je me suis servi du **Baume Rhumal** pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé. Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat, et en peu de temps la guérison a été complète.”

Un père de famille, Côteau St-Louis, 1076 rue Berri :

Monsieur BARIDON.—“ Ayant fait usage du **Baume Rhumal** pour mes enfants qui avaient de mauvaises toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'ai employé jusqu'aujourd'hui.”
“ Votre, etc., LOUIS FRUITIER.”

M. GEO. STREMSKI, 1735 rue Ste-Catherine, nous écrit en date du 15 janvier dernier :

A M. BARIDON, agent général pour la vente du **Baume Rhumal**.—Cher Monsieur,—“ Depuis trois mois, je souffrais d'un rhume qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir épuisé tous les médicaments sans succès, je me suis décidé à faire l'essai de votre **Baume Rhumal**. Je suis heureux de le recommander, car une seule bouteille a suffi pour me guérir.”

Le Baume Rhumal est en vente partout.

L. R. BARIDON, Pharmacien,

1703, Rue Ste-Catherine.

SEUL AGENT POUR LE CANADA.